



39462 - Recommandations relatives au jeûne.

question

Quelles sont les recommandations (prophétiques) liées au jeûne ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Les recommandations concernant le jeûne sont nombreuses.

Premièrement, il est recommandé au jeûneur de dire à celui qui s'attaque à lui ou le combat : **J'observe le jeûne** . En plus, il doit le traiter bien compte tenu de ce qui a été rapporté par al-Boukhari et par Mouslim d'après Abou Hourayra (P.A.a) selon qui le Messenger d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : « le jeûne est une protection ; que le jeûneur s'abstienne de tout propos obscène et n'agisse pas avec légèreté. Si quelqu'un s'attaque à lui ou lui adresse des injures qu'il dit : **J'observe le jeûne** deux fois. Au nom de celui qui tient mon âme en Sa main ! L'odeur de la bouche du jeûneur est plus agréable à Allah le Très Haut que celle du musc. Le jeûneur cesse de manger, de boire et de s'adonner au plaisir sexuel à cause de moi. Et je me chargerai de le récompenser et toute bonne action sera décuplée ». Al-Boukhari n° 1894 et Mouslim 1151.

Deuxièmement, il est recommandé au jeûneur de prendre un repas à l'aube en application d'un hadith rapporté dans les Deux Sahih d'après Anas Ibn Malick (P.A.a), hadith selon lequel le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : **Prenez le repas de l'aube, car il est béni** (rapporté par al-Boukhari, 1923 et par Mouslim, 1095).

Troisièmement, il est recommandé au jeûneur de retarder la prise dudit repas conformément à ce qui a été rapporté par Al-Boukhari, à savoir que Zayd ibn Thabit (P.A.a) a dit : **Nous avons pris le repas de l'aube avec le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) puis il s'est levé pour aller**



prier .

- Combien de temps se passait entre l'appel à la prière et le début de celle-ci ?
- A peu près le temps de la lecture de 50 versets (rapporté par al-Boukhari, 1921).

Quatrièmement, il est recommandé de hâter la rupture du jeûne compte tenu de la parole du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) : « Les gens seront bien aussi longtemps qu'ils rompront très vite leur jeûne dès le coucher du soleil) (rapporté par al-Boukhari, 1957 et par Mouslim, 1098). Se référer à la question n° 49716.

Cinquièmement, il est recommandé de couper son jeûne en prenant des dattes fraîches ou, à défaut, des dattes tout court. Si l'on n'en trouve pas, que l'on se contente de l'eau, compte tenu du hadith dans lequel Anas (P.A.a) dit : le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) coupait son jeûne en prenant des dattes fraîches avant d'aller prier. Quand il n'y en avait pas, il prenait des dattes sèches ou, à défaut, quelques gorgées d'eau . (rapporté par Abou Dawoud, 2356 et par at-Tirmidhi, 696 et jugé beau par al-Irwa, 4/45.

Sixièmement, il lui est recommandé – c'est même un devoir plus exactement – de prononcer le nom d'Allah et de dire après avoir rompu son jeûne : Mon Seigneur ! J'ai jeûné pour Te complaire et coupé mon jeûne grâce à Ta subsistance. Mon Seigneur ! Agrée mon action, Tu es certes Celui qui entend tout et sait tout . Ce hadith est faible d'après l'affirmation d'Ibn al-Qayyim dans Zad al-Maad, 2/51. Il est rapporté encore qu'il est recommandé de dire : La soif est étanchée et les veines sont arrosées et la récompense confirmée, s'il plaît à Allah (rapporté par Abou Dawoud, 2357 et par al-Bayhaqui, 4/239 et jugé beau dans al-Irwa, 4/39.

Des hadith sont rapportés à propos du mérite des prières du jeûneur. En voici quelques uns :

1/ D'après Anas (P.A.a) le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : Trois prières ne seront pas rejetées : celle du père (pour son enfant), celle du jeûneur et celle du voyageur (rapporté par al-Bayhaqui, 3/345 et jugé authentique par al-Albani dans as-Sahihah, 1797.

2/ Un hadith rapporté par Abou Umama et hautement attribué (au Prophète) dit : Allah le Très



Haut, le Béni affranchit des gens à chaque rupture du jeûne ! (rapporté par Ahmad, 21698 et déclaré authentique par Al-Albani dans Sahih at-Targhib, 1/491.

3/ Abou Said al-Khoudri (P.A.a) a rapporté ce hadith qu'il a attribué hautement : Allah, le Très Haut, le Béni affranchit des gens dans chaque jour et chaque nuit du Ramadan, et tout musulman a chaque jour et chaque nuit uen prière exaucée (rapporté par al-Bazzaz et déclaré authentique par al-Albani dans Sahih at-Targhib, 1/491. Se référer aux questions [37745](#), [37720](#), [13999](#) et [14103](#).